

# Traitements et Situations accordés aux membres du Conseil de Flandre <sup>(1)</sup>

## A) FONDÉS DE POUVOIR (2)

	Indemniés	Traitements
BORMS, Auguste.		
Directeur au Ministère flamand des Sciences et des Arts .....		8,500
Fondé de Pouvoir à la Défense nationale (3) puis Chargé d'Affaires.....		9,000
Frais de secrétariat (Budget Défense nationale)	6,000	
Dispose en outre de crédits :		
a) Budget « Fondés de Pouvoir » :		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,500	
b) Budget « Défense nationale » :		
Pour un sténographe .....	2,500	
Directeur général au journal <i>Vlaamsch Nieuws</i>		3,600
	21,500	21,100
BRYS, A.		
Secrétaire du Conseil de Flandre (4).....		7,000
Secrétaire de la Commission des Fondés de Pouvoir .....		(?)
Fondé de Pouvoir puis Chargé d'Affaires.....		9,000

(1) Certaines des fonctions indiquées ci-dessous, n'ont été remplies que temporairement par leurs titulaires; le total des traitements que nous donnons, en les évaluant comme traitements annuels, est donc le maximum touché par chacun des bénéficiaires au cours de sa carrière activiste. Nous ne tenons pas compte des fonctions occupées avant la guerre. Nous ne relevons que les traitements alloués par le Gouvernement civil allemand ou par les pouvoirs ou organisations activistes. Il se peut que dans certains cas la nomination à une fonction nouvelle ait fait disparaître ou ait réduit un traitement antérieur. Comme nous n'avons pas à notre disposition les comptes de la Zivilverwaltung, il nous est impossible de l'établir.

Il n'y a pas trace, dans la comptabilité du Conseil de Flandre, des traitements directement payés par l'administration allemande.

(2) Les traitements et indemnités des Fondés de Pouvoir, ainsi que des membres de la Commission de la Défense Nationale, sont établis d'après les projets de budgets trouvés aux archives.

(3) Les Fondés de Pouvoir furent en fonctions du 5 janvier 1918 au 26 septembre 1918. Les Chargés d'Affaires siégèrent du 26 septembre 1918 jusqu'à l'évacuation du pays. Nous ne savons pas quel traitement ils touchèrent, vraisemblablement le même que les Fondés de Pouvoir, soit 9,000 francs.

(4) Fut secrétaire du Conseil de Flandre du 25 mars 1917 au 5 janvier 1918.

Dispose en outre de crédits :

		Indemnités	Traitements
	a) <i>Budget « Fondés de Pouvoir » :</i>		
	Pour un secrétaire .....	7,000	
	Pour un rédacteur .....	3,500	
	Pour un sténographe .....	2,500	
	Depuis août 1918, rapporteur permanent au Conseil supérieur des Institutions de pré- voyance sociale .....		12,000
		<hr/>	
		13,000	28,000
BRULEZ, F. Ingénieur.	Fondé de Pouvoir .....		9,000
	Pour indemnité de séjour (BRULEZ habitant Gand) .....	5,400	
	Pour frais de secrétariat (Budget Défense nationale) .....	8,000	
	Professeur à l'Université flamande de Gand..		6,000
	Dispose en outre de crédits :		
	a) <i>Budget « Fondés de Pouvoir » :</i>		
	Pour un secrétaire .....	7,000	
	Pour un rédacteur .....	3,500	
	Pour un sténographe .....	2,200	
	b) <i>Budget « Défense nationale » :</i>		
	Pour un sténographe .....	2,200	
		<hr/>	
		28,300	15,000
DE DECKER. J.	Fondé de Pouvoir puis Chargé d'Affaires....		9,000
	Indemnité de séjour (DE DECKER habitant Gand) .....	5,400	
	Frais de secrétariat (Budget Défense nationale)	6,000	
	Professeur à l'Université flamande de Gand..		8,500
	Bibliothécaire de l'Université flamande de Gand (1)		4,500
	Dispose en outre de crédits :		
	a) <i>Budget « Fondés de Pouvoir » :</i>		
	Pour un secrétaire .....	7,000	
	Pour un rédacteur .....	3,500	
	Pour un sténographe .....	2,200	
	b) <i>Budget « Défense nationale » :</i>		
	Pour un sténographe .....	2,200	
		<hr/>	
		26,300	22,000
HEYNDERICKX, K.	Secrétaire général au Ministère flamand de l'Intérieur .....		12,000
	Indemnité annuelle (sous prétexte qu'il gagnait plus avant la guerre) .....		5,000
	Fondé de Pouvoir .....		9,000
	Frais de secrétariat (Budget Défense nationale)	3,000	
	Professeur à l'Université flamande de Gand..		7,000

(1) Fut nommé bibliothécaire de l'Université de Gand pour remplacer W. De Vreese, nommé administrateur de la Bibliothèque Royale à Bruxelles.

Dispose en outre de crédits :

	Indemnités	Traitements
a) <i>Budget « Fondés de Pouvoir » :</i>		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,200	
b) <i>Budget « Défense nationale » :</i>		
Pour un sténographe.....	1,000	
	<hr/>	
	16,700	33,000
Rente viagère pour perte d'emploi.....		10,650

JONCKX.

Directeur général au Ministère flamand de la Justice (Première direction) .....		5,400
Fondé de Pouvoir .....		9,000
Frais de séjour (JONCKX habitant Gand)....	5,400	
Frais de secrétariat (Budget de la Défense nationale) .....	6,000	
Professeur à l'Université flamande de Gand..		8,000

Dispose en outre de crédits :

a) <i>Budget « Fondés de Pouvoir » :</i>		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,200	
b) <i>Budget « Défense nationale » :</i>		
Pour un sténographe .....	2,200	
	<hr/>	
	26,300	22,400

MEERT, Leo.

Fondé de Pouvoir puis Chargé d'Affaires.....		9,000
Frais de secrétariat (Budget Défense nationale)	12,000	
Rapporteur au Ministère flamand de l'Industrie et du Travail .....		12,000

Dispose en outre de crédits :

a) <i>Budget « Fondés de Pouvoir » :</i>		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,200	
b) <i>Budget « Défense nationale » :</i>		
Pour un sténographe.....	2,200	
Administrateur de Volksopbeuring et du Koolenverdeeling .....		(?)
(Un simple inspecteur du Koolenverdeeling touche 3.600 francs).		
	<hr/>	
	26,900	21,000

VERHEES, Emile

Président du Conseil flamand des Mines....		8,000
Secrétaire général au Ministère flamand de l'Industrie et du Travail.....		12,000
Fondé de Pouvoir puis Chargé d'Affaires...		9,000
Frais de secrétariat (Budget Défense nationale)	3,000	

Dispose en outre de crédits :

	Indemnités	Traitements
a) Budget « Fondés de Pouvoir » :		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,200	
b) Budget « Défense nationale » :		
Pour un sténographe .....	1,000	
Directeur du Bureau Central de la Presse....		5,000
	<hr/>	
	16,700	34,000

VERNIEUWE, Th.

Directeur général au Ministère flamand de l'Agriculture et des Travaux publics....		12,000
Fondé de Pouvoir .....		9,000
Frais de secrétariat (Budget Défense nationale)	3,000	
Professeur à l'Université flamande de Gand..		4,000

Dispose en outre de crédits :

a) Budget « Fondés de Pouvoir » :		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,200	
b) Budget « Défense nationale » :		
Pour un sténographe .....	1,000	
	<hr/>	
	16,700	25,000

TACK, P. (1).

Directeur général de l'Enseignement supérieur au Ministère flamand des Sciences et des Arts .....		12,000
Président de la Commission des Fondés de Pouvoir .....		9,000
Professeur à l'Université flamande de Gand..		4,000

---

HEUVELMANS, F. (3).

Secrétaire général du Ministère flamand de la Justice (2) .....		12,000
Fondé de Pouvoir .....		9,000
Frais de Secrétariat (Budget Défense nationale)	3,000	
Dispose en outre de crédits :		
a) Budget des « Fondés de Pouvoir » :		
Pour un secrétaire .....	7,000	
Pour un rédacteur .....	3,500	
Pour un sténographe .....	2,200	
b) Budget « Défense nationale » :		
Pour un sténographe .....	1,000	

---

(1) Il est vraisemblable que, comme président de la Commission des Fondés de Pouvoir, Tack disposa des mêmes crédits que les autres Fondés de Pouvoir, soit 12,700 francs, mais nous n'avons pas trouvé de pièces à ce sujet.

(2) Les Allemands ayant exigé qu'il résilie ses fonctions, il lui fut alloué une pension de 10,000 fr.

(3) Le Budget de la Commission des Fondés de Pouvoir, tel que nous le possédons, fut fait antérieurement à la nomination de Ad. Hendrickx et de Quintens. Ceux-ci jouirent donc évidemment après leur nomination des mêmes avantages que les autres.

MOMMAERTS, H.	Chargé d'Affaires (1) .....	9,000 (?)
	Crédits .....	12,700 (?)
VAN DEN BERGEN, E.	Chargé d'Affaires .....	9,000 (?)
	Crédits .....	12,700 (?)
MARTENS, A.	Chargé d'Affaires .....	9,000 (?)
	Crédits .....	12,700 (?)
	Professeur à l'Université flamande de Gand ..	8,000
		<hr/>
		17,000
JORIS.	Chargé d'Affaires .....	9,000 (?)
	Crédits .....	12,700 (?)

NOTE. — Il est à remarquer que rien ne permet de constater que les différents Fondés de Pouvoir aient eu des employés à leur disposition privée, comme la chose était prévue au Budget.

En tout cas ils n'eurent pas de secrétaire en dehors du secrétaire général de la Commission des Fondés de Pouvoir : M. BRYS.

Il paraît donc évident que les traitements prévus pour chaque secrétaire étaient encaissés par le Fondé de Pouvoir lui-même. Il n'y a pas trace davantage de rédacteurs et de sténo-dactylographes au service de chacun des Fondés de Pouvoir.

Pour le Budget prévu à la Défense nationale et soumis par le Raad van Vlaanderen au Gouverneur Général allemand en Belgique, chaque membre de la Commission de la Défense nationale présidée par le Fondé de Pouvoir, avait également droit à un secrétaire. Or au Budget les mots « un secrétaire » ont été chaque fois biffés et remplacés par le mot « Secrétariat », ce qui établit bien que ces messieurs n'eurent pas de secrétaire particulier.

En tout cas remarquons qu'il était prévu pour neuf des Fondés de Pouvoir, à la fois un secrétaire comme Fondé de Pouvoir et un secrétaire comme membre de la Commission de la Défense nationale. En outre, il était prévu pour chacun d'eux un rédacteur et deux dactylographes, soit en tout cinq employés dont nous le répétons, on ne trouve pas trace en réalité.

Comme « Fondés de Pouvoir », ils disposaient, d'ailleurs, du secrétariat général de la Commission des Fondés de Pouvoir dont le personnel ne comprenait pas moins de : 1 secrétaire, 1 rédacteur, 2 employés, 4 sténographes, 1 archiviste, 3 huissiers, 6 messagers, 3 concierges et 6 femmes à journée.

En outre, comme « Membre de la Commission de la Défense nationale », ils disposaient du Secrétariat de la Défense nationale comprenant : 1 secrétaire, 2 employés, 1 archiviste, 2 sténographes, 2 concierges, 2 chefs-messagers, 4 messagers, 4 femmes à journée.

Il est tellement vrai que les frais de secrétariat devaient être considérés comme un traitement s'ajoutant au traitement de chacun des Fondés de Pouvoir, que l'indemnité de vie chère de 10 p. c., allouée pour les traitements de la Commission de la Défense nationale, est calculée pour chacun des membres, non seulement sur le traitement du sténographe auquel chaque membre avait droit, mais aussi sur les frais de secrétariat.

#### B) MEMBRES DU CONSEIL DE FLANDRE.

DE VREESE, W.	Président du bureau du Conseil de Flandre, professeur à l'Université flamande de Gand .....	9,000
	(Bibliothécaire de l'Université de Gand) (2) .....	5,000
	Administrateur de la Bibliothèque Royale à Bruxelles...	12,000
	Sa fille NORA, se vit en outre attribuer un traitement de.	3,600
	En 1918 : indemnité de vie chère une fois payée .....	2,600
		<hr/>
		26,600

(1) Il est probable que les Chargés d'Affaires disposèrent des mêmes crédits que les Fondés de Pouvoir, soit 12,700 francs; nous n'avons pas le Budget de la Commission des Chargés d'Affaires. Au total ils auraient dans ce cas disposé, comme Chargés d'Affaires, de 21,700 francs.

(2) Nous ne tenons pas compte de ce traitement, dans l'addition. De Vreese ayant abandonné ses fonctions de Bibliothécaire de l'Université de Gand, lorsqu'il fut nommé administrateur de la Bibliothèque Royale à Bruxelles.

VAN DEN BROECK, J.	Secrétaire du Conseil de Flandre (1).....	7,000
	Directeur général au Ministère flamand de la Justice.....	7,500
	Directeur du Vlaamsch Persbureau (Bureau flamand de la Presse) .....	4,000
		<hr/> 18,500
DECLERCQ, René.	Professeur à l'Athénée de Gand (avant la guerre) .....	(mémoire)
	Conservateur du Musée Wiertz .....	9,000
EGGEN, J.	Directeur à la 2 <sup>e</sup> Direction du Ministère flamand de la Justice .....	5,400
	Professeur à l'Université flamande de Gand.....	6,000
	En 1918 : Indemnité de vie chère.....	600
		<hr/> 12,000
FAINGNAERT.	Directeur de la propagande du Conseil de Flandre.....	7,000
LAMBRICHTS, J.	Directeur du service de la Presse.....	7,000
	Pour propagande de septembre 1917 à juillet 1918.....	4,685
		<hr/> 11,685
BELLEFROID, J.	Employé au bureau de la presse .....	1,800
PLEVOETS, A.,	Chef de division au Ministère flamand de la Justice.....	—
SPINCEMAILLE, J.	Directeur général au Ministère flamand de l'Intérieur....	5,400 (?)
	Secrétaire du Conseil de Flandre (2).....	7,000
VAN ROY, A.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	8,000
	En 1918 : Indemnité de vie chère.....	600
		<hr/> 15,600
DE KEERSMAECKER, J.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	7,000
	Secrétaire du Conseil de Flandre (3).....	7,000
		<hr/> 14,000
VLAMYNCK, A.	Archiviste de l'Etat à Gand (avant la guerre).....	(mémoire)
	Professeur à l'Université flamande de Gand.....	3,500
		<hr/> 10,500
GODÉE MOLSBERGEN (Hollandais).	Professeur à l'Université flamande de Gand.....	10,000
BRULEZ, L.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	5,000

(1) Fut secrétaire du Conseil de Flandre, du 25 mars 1917 au 9 octobre 1917, et du 5 janvier 1981 jusqu'à la dissolution du Conseil.

(2) Fut secrétaire du Conseil de Flandre du 5 janvier 1918 au 9 mars 1918.

(3) Fut secrétaire du Conseil de Flandre du 9 mars 1918 jusqu'à la dissolution du Conseil.

CLAUS, A.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	7,000
VAN BOCKXSTAELE,	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	8,000
BORMS, K.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	6,000
PICARD, A.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	8,500
SCHOENFELD, H.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	9,000
LAMBRECHTS	Directeur du Bureau de la Presse .....	7,000
DUMON	Lorsqu'il débuta dans les affaires son capital était de 6,140 francs dont 5,000 francs empruntés (novembre 1914). Il obtint de se rendre en Hollande pour acheter des marchandises. D'après le receveur des douanes à Westcappelle, il introduisit 3 trains par semaine, exempts de douane. Bénéfice : plus de 1,500,000 fr. (1).	
MEERT, Hippolyte.	Professeur à l'Athénée royal de Gand (avant la guerre) (mémoire).	
	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	4,000
DE VRIESE, K.	Directeur au Ministère flamand de l'Industrie et du Travail	5,400 (?)
	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	6,000
		<hr/>
		11,400 (?)
DOUSSY, G.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	7,000
KIMPE, R.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	6,000
OBOUSSIER, M.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	6,000
VAN DEN BRANDEN, A.	Professeur à l'École de commerce à l'Université flamande de Gand .....	6,000
	Rédacteur au <i>Vlaamsch Nieuws</i> .....	4,200
		<hr/>
		10,200
DE WAELE, R.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	3,000
FORNIER, A.	Professeur à l'Université flamande de Gand .....	(?)
	Echevin provisoire de la ville de Gand à partir de juin 1918, au traitement de .....	7,500
MINNAERT.	Inspecteur principal au Ministère flamand des Travaux publics .....	7,500
VERHULST, R.	Rédacteur en chef du <i>Vlaamsch Nieuws</i> .....	5,400

Il n'est pas tenu compte des jetons de présence alloués à chaque séance de la Commission des Fondés de Pouvoir (25 francs) du Bureau (25 francs) du Conseil et de ses sections (10 fr.).

(1) Ce renseignement est tiré de la Mercuriale prononcée par M. l'avocat général Straetmans le 10 octobre 1920.

Les professeurs de l'Université flamande de Gand ont reçu, outre les traitements indiqués ci-dessus, une indemnité unique de vie chère de :

2,000 francs pour les mariés, pères de plus d'un enfant;

1,500 francs pour les mariés, pères d'un enfant;

1,000 francs pour les mariés sans enfants;

600 francs pour les célibataires.

Il leur fut en outre alloué des indemnités trimestrielles dont le détail n'a pu être établi. Il doit être consigné dans les dossiers du Ministère des Sciences et des Arts (1).

Il faut de même ajouter 10 p. c. de vie chère aux indemnités de secrétariat allouées aux Fondés de Pouvoir.

---

(1) Les renseignements relatifs aux traitements et avantages accordés aux professeurs de l'Université de Gand sont tirés de : THÉO HEYSE, *Index documentaire*. Tome I : *L'Université flamande*, 2<sup>e</sup> fascicule, pp. 242 et 243. Tous les autres renseignements (sauf lorsqu'une référence spéciale est donnée) sont tirés des archives du Conseil de Flandre.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

---

**LES ARCHIVES**  
DU  
**CONSEIL DE FLANDRE**  
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA  
**LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE**



BRUXELLES  
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET  
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16